

**STOP au bruit en montagne !**  
**Venez le dire le 14 mars sur le glacier de l'Etendard**  
(Repli le 21 en cas de mauvais temps)

Héliski déguisé, vols panoramiques tous azimuts, transports de clients de plus en plus nombreux vers les stations de ski... La saison d'hiver bat son plein, et avec elle son cortège de nuisances sonores...

S'éloigner de la route ne suffit plus pour trouver le silence. Après nos manifestations à Chamonix, au Mont Miravidi en Tarentaise, au col Infranchissable, à l'Alpe d'Huez, à Courchevel... et à la suite du colloque sur la pratique de loisirs motorisés aériens du 9 décembre 2009, un collectif inter associatif vous propose de reposer dans le débat public la nécessité de faire évoluer la législation concernant les loisirs motorisés aériens.

**Pourquoi ?**

Le glacier de l'Etendard, pourtant site classé depuis 2008, contient une de ces curiosités que sont les altisurfaces. Ces zones, situées en pleine montagne, dans des endroits sauvages, sont laissées libres d'accès aux avions qui peuvent, des heures durant, faire des exercices d'atterrissages /décollages au grand dam des randonneurs et des riverains. Pourquoi pas un terrain de motocross?

**Cette pratique n'est qu'un aspect d'un problème plus général.**

L'héliski : Même si cette pratique est interdite en France, des stations de plus en plus nombreuses **contournent la loi** qui interdit les déposes et organisent des reprises au bas de hors-piste. Pourtant l'interdiction de l'utilisation de l'hélicoptère à des fins de loisir s'est imposée au législateur de l'époque pour le bien de tous. Il est donc grand temps de lever l'ambiguïté présente dans la loi pour en faire respecter l'esprit. Par ailleurs, l'autorisation de cette pratique en Italie déborde très largement en France (le bruit ne connaît pas la frontière) et le transport vers les sommets frontaliers ou vers l'Italie est tout aussi bruyant qu'une dépose réelle.

Concernant les survols, tout est bon pour proposer les produits les plus variés et exotiques : vols panoramiques ou gastronomiques, randonnées en raquettes avec retour en hélicoptère, dispersion des cendres d'un défunt sur un sommet prestigieux, liaisons inter stations, transports de l'aéroport jusqu'à la station, etc. Ainsi, **certaines vallées subissent jusqu'à 10 à 20 passages d'aéronefs par heure !**

Les hélicoptères ne sont pas les seuls en cause, les avions de tourisme survolent aussi en grand nombre, de préférence sans pot d'échappement et de façon permanente, le massif du Mont-Blanc, le massif de la Vanoise, etc.

Les arguments sont connus et nombreux. Au moment où les préoccupations environnementales sont de plus en plus importantes, rien ne saurait justifier que le plaisir de quelques-uns vienne gravement perturber les dernières zones de tranquillité pour la nature et les hommes. De la même façon qu'il n'est pas concevable que des motos, quads, motoneiges circulent dans tout l'espace montagnard (ce qu'interdit formellement la loi montagne), il n'est pas plus acceptable que quelques mètres plus haut des moteurs, souvent bien plus bruyants, puissent pétarader à leur guise.

**Nous ne pouvons pas faire preuve de laxisme sous prétexte qu'il y ait pire ailleurs:**  
**La montagne est trop précieuse!**

Nous demandons:

- la pose obligatoire de silencieux sur les avions et le retrait des hélices bipales plus bruyantes,
- l'amorce d'une réflexion avec tous les acteurs pour limiter (plages horaires, zones de silence) la dispersion des aéronefs en montagne,
- l'interdiction de la pratique de reprise par des aéronefs, en plus des déposes,
- une harmonisation européenne sur la base du texte français.

Bien sûr, nous ne remettons pas en cause l'utilisation de l'hélicoptère pour les secours en montagne, les travaux, ou le ravitaillement d'installations collectives comme les refuges, par exemple, qui bénéficient au plus grand nombre (même si nous préconisons de ravitailler au maximum par un mode doux: animaux de bât, porteurs).

### **Aspects pratiques**

Le glacier de l'Etendard est un site facilement accessible à tous (situé au-dessus de la station de Saint Sorlin d'Arves) aussi bien à ski qu'en raquettes (il est possible d'utiliser les remontées mécaniques pour le début), les plus chevronnés trouveront de multiples objectifs à leur portée. **Chacun est supposé autonome, il n'y a pas d'encadrement prévu.** Le but est d'être le plus nombreux possible pour indiquer qu'il y a des gens en montagne qui aspirent au calme. Nous inviterons la presse et déploierons une banderole sur le lieu même d'atterrissage. Séance de photos bien sûr. Nous profiterons de l'occasion pour rencontrer les acteurs locaux, les habitants concernés par deux altisurfaces.

Rendez-vous à 7h sur le parking de la station pour les randonneurs.

Rendez-vous pour tous à 11h sur le replat du glacier.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour signaler votre présence, voici un contact :

[etendard.mars2010ffcam@sfr.fr](mailto:etendard.mars2010ffcam@sfr.fr)

**Fédération Française des Clubs alpins et de montagne**

**Mountain Wilderness France -**

**Commission internationale pour la protection des Alpes France**

**Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature**

**Vivre en Maurienne - Vivre en Tarentaise**